



Que dois me payer mon patron si je pars ?

Par titi, le 11/11/2009 à 14:04

Bonjour, à tous et toutes .

Ma question peut sembler être nul , mais si je part (démission de ma part) de la société ou je travail depuis 8 ans ! Quand mon patron va me donner mon solde de tout comptes . Es ce que je suis dans mon droit de lui réclamé par exemple :

mes jours de fractionnement congés payer soit 16 jours

mes bonus d'heures sup en repos compensatoire

et mes primes de salissures (lavage de mes bleus de travail chez moi avec ma lessive) .

J'ai bien sur pleins d'autres questions (mon boss ne respecte la loi , que si elle va dans son sens) mais chaque choses en son temps

bien sincèrement.

Par titi, le 16/11/2009 à 09:46

les questions sont nombreuses ; mais les réponses beaucoup moins !!

dommage , je penser pouvoir trouver de l'aide mais au vue de la rapidité des réponses

j'aurais largement dut aller à l'inspection du travail !!!

bonne chance à tout les autres quand même

Par titi, le 28/11/2009 à 11:06

encore un site de merde , vous valez pas l'inspection du travail